

Les manifestants du Vent dans les Chênes lors de leur dernier rassemblement.



GLOMEL

Une lettre au préfet contre l'implantation d'éoliennes

Les habitants de Sainte-Christine, hameau de Glomel, ont envoyé une lettre ouverte au préfet des Côtes-d'Armor pour protester contre le projet d'implantation d'éoliennes non loin de leurs habitations.

● Dans une lettre ouverte envoyée en ce début de semaine au préfet des Côtes-d'Armor, François de Keréver, les habitants de Sainte-Christine, hameau de la commune de Glomel, tiennent à lui faire part de leur profonde inquiétude concernant le projet éolien dit « Milin Ar C'hanol », porté à l'origine par la société Quenea et désormais repris par une plateforme paneuropéenne de développement d'énergies renouvelables : Galileo Green Energy, basée à Zurich (Suisse). « Ce changement d'opérateur

remet en question le caractère local qui avait été mis en avant initialement. Le projet prévoit l'implantation de trois éoliennes industrielles de 200 m de hauteur, à 510 m, 600 m et 800 m d'habitations, soit juste la distance minimale permise par la réglementation, s'indignent les habitants du hameau de ledit courrier à destination du préfet. »

Comparaison avec la législation au Danemark

La missive continue : « Un tel projet est déraisonnable : disproportionné par son échelle, lourdement intrusif dans notre paysage, destructeur pour nos chemins, nos haies bocagères et pour l'environnement sain qui nous entoure. De plus, compte tenu de leurs tailles et de leur proximité, ces éoliennes généreront de fortes nuisances et détruiront durablement notre cadre de vie. »

Les habitants s'interrogent ensuite : « Comment un projet industriel de cette ampleur peut-il être compatible avec les obligations légales de protection de la faune, de la protection du cadre de vie des populations et de la continuité écologique ? La comparaison avec des pays pionniers de l'éolien, comme le Dane-

mark, est éclairante. Pourquoi, en France, n'existe-t-il pas ces garanties élémentaires de protection des riverains ? Pourquoi tolérer que des habitants vivent à seulement 500 m d'un monstre de 200 m, alors que d'autres pays imposent des distances bien plus protectrices ? »

Une pétition mise en ligne

Une pétition a été mise en ligne pour demander l'abandon de ce projet sur Change.org. Elle comptabilise ce vendredi 29 août 295 signatures. Une association locale, Le Vent dans les Chênes, s'est constituée pour défendre les paysages et le cadre de vie, témoignant de cette détermination collective. De plus, la municipalité de Glomel s'oppose, elle aussi, à ce projet, le jugeant déraisonnable et susceptible de dénaturer gravement le site.

La lettre se finit comme tel : « Nous vous demandons d'entendre notre appel et d'intervenir pour empêcher l'implantation de ces éoliennes. Nous sollicitons également une visite de terrain par vos services afin de constater la proximité des habitations et la richesse écologique du site. »